

PROTÉGONS LES LIBERTÉS DES FEMMES : NON AU BURKINI DANS LES PISCINES PUBLIQUES DE LA VILLE DE GENÈVE

Référendum communal
« Touche pas à ma liberté -
NON au burkini à Genève »

Le Règlement des installations sportives de la Ville de Genève du 26 juillet 2017 précise les tenues de bain autorisées dans les piscines publiques de la Ville de Genève. Les dispositions prévues actuellement concernant les tenues de bain donnent entière satisfaction aux professionnels en charge de l'exploitation des piscines.



Alors qu'aucune difficulté ne semble justifier une quelconque révision dudit règlement, la majorité de gauche du Conseil municipal de Genève a décidé de le réviser pour autoriser le port du burkini – un symbole d'inféodation des femmes aux règles de vie islamiques – dans les piscines publiques de la Ville de Genève.

Le burkini est à la piscine ce que la burqa est à la ville

Le burkini n'est ni plus, ni moins que le prolongement de la burqa à la piscine ! C'est une véritable talibanisation qui méprise les libertés et les droits des femmes alors que ces dernières sont importantes pour notre société libre et ouverte. Par sa décision, la majorité de gauche du Conseil municipal remet en question des décennies d'engagement en faveur des femmes.

Pour les libertés des femmes:
- **Signez le référendum**
- **Votez les listes 10 UDC**
aux élections cantonales

Cette dérive inadmissible de la gauche genevoise n'est pas sans rappeler des dérives clientélistes identiques dans plusieurs villes et banlieues françaises. Malheureusement, de nombreux exemples en France démontrent que la compromission politique avec les revendications islamiques avait pour conséquence un net recul des libertés et des droits garantis aux femmes.

L'autorisation du burkini est un acte de violence contre les femmes



La compromission de la gauche genevoise avec les préceptes islamiques est inadmissible et intolérable. C'est un acte de violence inouïe contre les femmes et contre notre société libre et ouverte. C'est pourquoi le comité référendaire « Touche pas à ma liberté – NON au burkini à Genève » a saisi le référendum et vous incite à le signer.

Signez maintenant !
Retournez maintenant !
Dernier délai : 27/03/2023

Pour les libertés et les droits des femmes : signez maintenant le référendum !

Feuille à télécharger sur : www.non-au-burkini-a-geneve.ch

Veuillez s.v.p. signer la liste, la détacher ici et la glisser dans la prochaine boîte aux lettres. Un grand merci de votre soutien !

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs

Référendum contre la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 13 février 2023, PRD-277 «Des plages aux piscines» : modification du règlement des installations sportives de la Ville de Genève (LC 21 711)

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs de la Ville de Genève, demandent, conformément aux articles 68, 77 à 79 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 13 février 2023, PRD-277 «Des plages aux piscines» : modification du règlement des installations sportives de la Ville de Genève (LC 21 711) soit soumise à la votation populaire.

La signature doit être apposée personnellement à la main par la ou le signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. **Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la Ville de Genève et les étrangères et les étrangers domicilié(e)s dans la commune et ayant leur domicile légal en Suisse depuis au moins 8 ans peuvent signer ce référendum communal.**

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

	Nom (majuscules)	Prénom (usuel)	Date de naissance (jour / mois / année)	Canton d'origine ou nationalité	Domicile (adresse complète: rue, numéro, code postale et localité)	Signature manuscrite (indispensable)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le **27/03/2023** à Comité référendaire
«Touche pas à ma liberté - NON au burkini à Genève» Case Postale 1828 - 1211 Genève 26

SIGNEZ MAINTENANT



Feuille à télécharger sur : www.non-au-burkini-a-geneve.ch



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
50048349
220334



LA POSTE



Je soutiens le référendum communal
« Touche pas à ma liberté - NON au burkini à Genève » :

- Je souhaite adhérer au Comité de soutien du référendum
- Je souhaite soutenir le Comité référendaire par un don.
Envoyez-moi un bulletin de versement.
- Je souhaite recevoir de nouvelles feuilles de signatures.
Veuillez m'envoyer nouvelles feuilles de signatures à
l'adresse ci dessous:

Prénom: Nom:

Adresse:

NPA: Localité:

Comité référendaire
« Touche pas à ma liberté - NON au burkini à Genève »

Case Postale 1828
1211 Genève 26

Signez maintenant ! Retournez maintenant !
Dernier délai : 27/03/2023

Feuille à télécharger sur :
www.non-au-burkini-a-geneve.ch